

LES FONDAMENTAUX DU DROIT SOCIAL APPLIQUES AUX RH

OBJECTIFS :

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Connaitre les fondamentaux du droit social
- S'approprier et Maîtriser les thèmes appliqués aux RH

PUBLIC VISE

RHH -Juriste – Dirigeant

NIVEAU DE CONNAISSANCES PREALABLES REQUIS

Pas de prérequis

DUREE DE LA FORMATION

7 heures

MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

Présentiel

Théorie : 40%

Pratique : 40%

Questions/échanges : 20%

Support de formation fourni au stagiaire

Connexion Wi-Fi, tableau et paper-board

Locaux accessibles aux personnes en situation de handicap

QUALIFICATION DES INTERVENANTS

Tiphaine LE NADAN

Avocat spécialiste en Droit du travail, de la Sécurité Sociale et de la Protection sociale

MOYENS D'EVALUATION MIS EN ŒUVRE ET SUIVI

Liste d'émargement à la demi-journée

Certificat de réalisation

Evaluation de fin de formation

TARIF

1700 HT € la journée

Tva 20%

ACCESSIBILITE AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

La loi du 5 septembre 2018 pour la « liberté de choisir son avenir professionnel » a pour objectif de faciliter l'accès à l'emploi des personnes en situation de handicap.

Notre organisme tente de donner à tous les mêmes chances d'accéder ou de maintenir l'emploi.

Nous pouvons adapter certaines de nos modalités de formation, pour cela, nous étudierons ensemble vos besoins.

Pour toutes questions, merci de contacter Angéline JONCOUR au 02.98.43.00.50

PROGRAMME

Source du droit (contrat de travail, convention collective), embauche

Contrat de travail (CDI, temps partiel) : formation et contenu

Période d'essai

Le contrat à durée déterminée

L'exécution du contrat de travail

Durée du travail

Suspension du contrat de travail (maladie, maternité, congés payés, ...)

Pouvoir disciplinaire (règlement intérieur, ...)

Harcèlement

Rupture du contrat de travail (démission, licenciement),

Rupture conventionnelle

Transaction, contentieux prud'homal

CSE

MODALITES D'INSCRIPTION

Afin de vous inscrire à notre formation, merci de compléter le bulletin ci-joint.

Pour toute question ou modification, contactez avant le début de la formation : Angéline JONCOUR – Référent formation au 02.98.43.00.50

Un questionnaire, un CV ou toute autre pièce peuvent vous être demandés afin que nous puissions nous positionner sur votre niveau à l'entrée de la formation.

Une fois votre inscription validée, nous vous adresserons une convention de formation et une convocation par mail avant le début de la formation
En cas de subrogation de paiement, un accord du financeur doit nous être parvenu avant le début de la formation.

Délai de rétractation minimum 10 jours avant la formation

CONTACT

Référent administratif de la formation

Angéline JONCOUR

avocats@cabinet-mca.fr – 02.98.43.00.50